

Arrêté en conseil C.P. 9439, approuvé le 19 décembre 1944: réglémentant les logements d'urgence.

Arrêté en conseil C.P. 139/9417, approuvé le 20 décembre 1944: autorisant la Corporation de la stabilisation des prix des denrées, Limitée, à importer des fils de jute fabriqués au pénitencier de San Quentin.

Arrêté en conseil C.P. 9440, approuvé le 19 décembre 1944: règlements de 1944 sur les gratifications de service de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 9470, approuvé le 21 décembre 1944: décrétant que les biens de l'Etat acquis après le 17 août 1944, ne seront pas assurés en vertu de la Loi de 1942 sur l'assurance contre les risques de guerre.

Arrêté en conseil C.P. 9478, approuvé le 21 décembre 1944: interdisant l'importation du caoutchouc brut, sauf moyennant permis.

Arrêté en conseil C.P. 9479, approuvé le 21 décembre 1944: révoquant C.P. 3773 du 7 mai 1942, concernant l'importation de véhicules munis de pneus en caoutchouc.

Arrêté en conseil C.P. 9480, approuvé le 21 décembre 1944: interdisant l'importation de certaines denrées, sauf moyennant permis.

Arrêté en conseil C.P. 9481, approuvé le 21 décembre 1944: interdisant l'importation de certains ingrédients chimiques, sauf moyennant permis.

Arrêté en conseil C.P. 9482, approuvé le 21 décembre 1944: établissant un régime tarifaire et exemptant de la taxe de guerre sur le change, etc., le petit lait desséché, le lait écrémé, le lait de beurre, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9483, approuvé le 21 décembre 1944: établissant un régime tarifaire et exemptant de la taxe de guerre sur le change et des taxes spéciales d'accise, etc., la levure, morte ou inactive.

Arrêté en conseil C.P. 9484, approuvé le 21 décembre 1944: autorisant le gouvernement canadien à assumer des contrats de munitions, etc., passés pour le compte du gouvernement de la Nouvelle-Zélande.

Arrêté en conseil C.P. 9491, approuvé le 21 décembre 1944: créant le poste de sous-régisseur des aéronefs, etc.

Arrêté en conseil C.P. 9505, approuvé le 21 décembre 1944: décret concernant les salaires en temps de guerre—Modifications.

Arrêté en conseil C.P. 9540, approuvé le 27 décembre 1944: concernant le paiement d'une prime sur le bois de chauffage.

Arrêté en conseil C.P. 9541, approuvé le 27 décembre 1944: annulant certains tarifs sur le zinc.

Arrêté en conseil C.P. 9553, approuvé le 27 décembre 1944: revisant les règles de procédure à l'égard de l'audition des requêtes de pension résultant de la guerre présente.

Arrêté en conseil C.P. 50/9555, approuvé le 28 décembre 1944: concernant l'emploi des membres de l'Armée canadienne dans les entreprises au Canada considérées comme étant dans l'intérêt national.

Arrêté en conseil C.P. 67/9555, approuvé le 28 décembre 1944: relatif au renvoi au Canada de militaires de l'Armée canadienne condamnés par une Cour martiale à être congédiés du service, etc.

M. l'Orateur dépose sur la Table: Rapport du bibliothécaire général du Parlement, qui se lit comme suit:

*A l'honorable Président de la Chambre des communes:*

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous présenter le rapport de la bibliothèque pour l'année 1944.

Le Supplément au Catalogue de la bibliothèque qui contient la liste des livres achetés et reçus en don au cours de l'année est actuellement sous presse et sera distribué aussitôt que possible.